



Programme de formation

Le maire : attributions et pouvoirs spéciaux

30/08/2023

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : conseillers municipaux

Prérequis : aucun

Objectifs :

Programme :

1- Les attributions du maire

Les attributions exercées au nom de la commune

- Les attributions du maire propres à son mandat : le budget de la commune et les établissements communaux, le patrimoine de la commune, les équipements de la commune ;
- Les attributions déléguées au maire par le conseil municipal : les attributions liées aux finances de la commune, les attributions liées aux achats de la commune, les attributions liées aux biens et aux services de la commune, les attributions liées à l'urbanisme, les attributions liées aux écoles et les attributions liées à la protection des intérêts de la commune.

Les attributions exercées au nom de l'Etat

- Le maire, officier de l'Etat-civil ;
- L'urbanisme ;
- Les activités réglementées ;
- Les listes électorales et les élections ;
- Les recensements ;
- Les cérémonies officielles.

2- Les pouvoirs spéciaux du maire

Les pouvoirs attachés à la police administrative ;
Les pouvoirs attachés à la police administrative générale ;
Les pouvoirs attachés à la police administrative spéciale ;
Les pouvoirs attachés à la police judiciaire.

Formateur référent :

Méthode pédagogique :

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.